

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE PONTIAC**

PROCÈS-VERBAL de la séance spéciale du Conseil municipal tenue le mardi 27 août 2013 à 20h30 à l'hôtel de ville, située au 2024 route 148, Pontiac, à laquelle étaient présents :

M. Edward McCann, maire, Dr. Jean Amyotte, maire suppléant, les conseillers, Inès Pontiroli, Brian Middlemiss, Roger Larose et Thomas Howard.

Également présent : M. Sylvain Bertrand, directeur général et M. Benedikt Kuhn, directeur général adjoint.

Absence motivée : Mme Lynne Beaton, conseillère.

La session débute à 20h55.

13-08-1669

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1. Parole au public et questions
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Modification de la résolution #13-08-1658 concernant la rampe de mise à l'eau
4. Génératrice - Écocentre
5. Contrat de déneigement secteur G
6. Contrat de déneigement secteur F
7. Assemblée publique de consultation – Règlementation d'urbanisme
8. Déneigement chemins privés
9. Tests de sol – Chemin de la Sapinière
10. Travaux d'excavation – Chemin Crégheur
11. Période de question du public
12. Levée de l'assemblée

Il est

Proposé par : Dr. Jean Amyotte

Secondé par : Inès Pontiroli

ET RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour avec la modification suivante :

Retrait : 4. Génératrice écocentre

Adoptée

13-08-1670

LETTRE D'APPUI – DRAGUAGE ET RAMPE DE MISE À L'EAU

Il est

Proposé par : Dr. Jean Amyotte

Secondé par : Thomas Howard.

ET RÉSOLU QUE la municipalité appui Aéroparc Pontiac dans ses démarches pour l'obtention d'un certificat d'autorisation du POC draguer et pour l'installation d'une rampe de mise à l'eau compte tenu que le promoteur autorisera la municipalité à l'utiliser pour les besoins de sécurité publique.

IL EST DE PLUS RÉSOLU QUE la présente résolution abroge la résolution # 13-08-1658.

Adoptée

13-08-1671

CONTRAT DE DÉNEIGEMENT SECTEUR F

CONSIDÉRANT l'appel d'offres envoyé pour le contrat de déneigement du secteur F et la réception des soumissions à cet effet;

CONSIDÉRANT QUE la plus basse soumission a été étudiée et jugée conforme;

EN CONSÉQUENCE, il est

Proposé par Brian Middlemiss

Appuyé par Inès Pontiroli

ET RÉSOLU d'accorder le contrat pour le déneigement du secteur F à la compagnie 9206-9467 Québec Inc. pour la somme de 251 277,87\$ (taxes incluses), tel que soumissionné.

Adoptée

13-08-1672

CONTRAT DE DÉNEIGEMENT SECTEUR G

CONSIDÉRANT la non-conformité de la soumission présentée par le plus bas soumissionnaire;

CONSIDÉRANT l'avis juridique de notre aviseur;

Il est

Proposé par : Dr. Jean Amyotte

Secondé par : Brian Middlemiss

ET RÉSOLU QUE la municipalité rejette toutes les soumissions reçues pour le déneigement du secteur G et reprenne le processus en ajoutant une (1) année au devis pour des offres globales de quatre (4) ans. (Durée du contrat).

Adoptée

Le conseiller Brian Middlemiss se retire à 21h22.

13-08-1673

TESTS DE SOL – CHEMIN DE LA SAPINIÈRE

Considérant les offres reçues;

Il est

Proposé par : Inès Pontiroli

Secondé par : Dr. Jean Amyotte

ET RÉSOLU d'accorder le contrat à EXP pour la somme de 3 000,00\$ tel que soumissionné.

Adoptée

Le conseiller Brian Middlemiss revient à la table à 21h24.

13-08-1674

TRAVAUX D'EXCAVATION – CHEMIN CRÉGHEUR

CONSIDÉRANT les offres reçues;

Il est

Proposé par : Brian Middlemiss
Secondé par : Roger Larose

ET RÉSOLU QUE la municipalité accepte la soumission la plus basse, de M. Raymond Bélisle, pour la somme de 43 115, 62\$, taxes incluses.

Adoptée

13-08-1675
LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est

Proposé par : Dr. Jean Amyotte
Secondé par : Inès Pontiroli

ET RÉSOLU de lever l'assemblée à 21h28 ayant épuisé l'ordre du jour.

Adoptée

MAIRE

DIRECTEUR GÉNÉRAL

« Je, Edward McCann, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».